



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MÉLANGE DE NIVELAGE EN PÂTE

Available in English

SANTÉ CANADA	VÊTEMENTS DE PROTECTION	TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES
Non réglementé		Non réglementé

SECTION I : IDENTIFICATION

Utilisation : Réparation et entretien d'asphalte.

Fabricant :
ExpertSeal
 327 9e Avenue
 Richmond (Québec) J0B 2H0
 CANADA
 Tél. : 819 826-1000

Distributeur :
 Division Resisto, Soprema Canada
 1675, rue Haggerty
 Drummondville (Québec) J2C 5P7
 CANADA
 Tél. : 819 478-8408 – 1 877 478-8408

En cas d'urgence:

SOPREMA (8 h 00 à 17 h 00) : 1 800 567-1492 CANUTEC (Canada) (24h.) : 613 996-6666 CHEMTREC (É.-U.) (24h.) : 1 800 424-9300

SECTION II : IDENTIFICATION DES DANGERS

ATTENTION

Provoque une irritation oculaire. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éliminer le récipient dans un lieu d'élimination conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

SECTION III : COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOM DU COMPOSÉ	NO CAS	% POIDS	LIMITE D'EXPOSITION (ACGIH)	
			TLV-TWA	TLV-STEL
Asphalte	8052-42-4	15-40	0,5 mg/m ³ (fumées)	Non établie

Effets de l'exposition à court terme (aigus)

CONTACT AVEC LES YEUX

Le contact avec les yeux peut causer une irritation modérée, des rougeurs et des démangeaisons. L'exposition des yeux nécessite immédiatement les premiers soins afin de prévenir tout dommage. (1)

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut causer une peau sèche, l'inconfort, une irritation et une dermatite. Le contact répété peut causer une irritation de la peau provenant de l'abrasion et de l'asphalte. (1)

INHALATION

L'exposition aux vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires. (1)

INGESTION

L'ingestion peut résulter en nausée, vomissement, diarrhée et agitation. (1)

Effets de l'exposition à long terme (chroniques)

CONTACT AVEC LA PEAU

Dégraissage de la peau lors de l'exposition chronique. (1)

INHALATION

Oui, attention dans les espaces restreints. (1)

INGESTION

Peu probable, devrait être évité. (1)

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non classé par le Programme national de toxicologie (NTP) des États-Unis, l'Occupational Safety & Health Administration (OSHA), L'Union européenne (UE) et l'Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH). Dans sa monographie (Volume 103) de 2013, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a conduit une revue documentaire sur la cancérogénicité potentielle du bitume (le terme européen pour décrire l'asphalte). Une de ses conclusions fut que « l'exposition professionnelle aux bitumes de distillation directe et à leurs émissions lors des travaux de pavage est possiblement cancérogène pour les humains (groupe 2B) ». En raison de la forme du produit, on ne

s'attend pas à ce que l'exposition à des fumées dangereuses survienne. L'information sur la cancérogénicité est donnée à titre de référence seulement. (1)

TÉRATOGENICITÉ, EMBRYOTOXICITÉ, FŒTOTOXICITÉ

Aucun effet tératogénique connu. (2)

TOXICITÉ SUR LA REPRODUCTION

Aucun effet sur la reproduction connu.

MUTAGÉNÉCITÉ

Aucune information spécifique n'est disponible. Probablement non mutagène. (2)

SUBSTANCES SYNERGIQUES

Aucune information disponible. (2)

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR UNE SUREXPOSITION

Une exposition répétée ou prolongée ne devrait aggraver aucun état pathologique. Ce produit contient des substances pouvant être dommageables pour la santé humaine, cependant le risque d'exposition à ces substances est jugé négligeable.

SIGNES/SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Non disponible.

SECTION IV : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin. Ne pas utiliser de solvants pour nettoyer la peau couverte d'asphalte. On peut utiliser de l'huile végétale pour enlever les résidus d'asphalte sur la peau.

INHALATION

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

INGESTION

Appeler un centre antipoison. Se rincer la bouche.

SECTION V : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ : Peut être combustible à haute température.

POINT D'ÉCLAIR : Creuset ouvert : > 150°C (302°F). (Cleveland)

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ : > 200°C (392°F)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR : (% en volume)
Non disponible

RISQUES D'EXPLOSION EN PRÉSENCE DE SUBSTANCES DIVERSES

Risques d'explosion du produit en présence de chocs mécaniques : Non disponible.

Risques d'explosion du produit en présence de décharges électriques : Non disponible.

PRODUITS DE COMBUSTION

Gaz toxiques tels que CO, CO₂, NO, NO₂.

INSTRUCTIONS POUR ÉTEINDRE LE FEU

Évacuer le secteur. Porter un appareil respiratoire autonome et l'équipement de protection individuelle approprié, conforme aux normes. Approcher le feu le vent dans le dos et combattre l'incendie d'une distance maximale ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants à grande eau longtemps une fois l'incendie éteint.

MOYENS D'EXTINCTION

Mousse anti-alcool ou universelle, poudre chimique sèche, CO₂, sable.

SECTION VI : MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSEMENT ACCIDENTEL

FUITES / DÉVERSEMENTS

Ventiler le secteur. Revêtir les équipements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le matériel déversé. Contenir ou absorber avec une matière inerte comme du sable ou de la vermiculite. Ramasser le produit à l'aide d'une pelle. Déposer dans un contenant de récupération. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et disposer du matériel selon les exigences des autorités locales et régionales. Empêcher les résidus de lavage de pénétrer dans les égouts, les drains ou dans les conduites d'eau.

SECTION VII : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION

Conserver les contenants bien fermés dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Manipuler avec soin et utiliser des mesures de contrôle appropriées. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manipuler ou entreposer près d'oxydants forts ou d'acides forts.

ENTREPOSAGE

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas exposer à la chaleur, aux flammes, aux oxydants forts ou à d'autres sources d'ignition.

SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

YEUX : Lunettes de sécurité.

RESPIRATOIRE : Porter un appareil respiratoire approuvé par NIOSH qui est bien ajusté et en bonne condition lorsque exposé aux fumées au-dessus des limites d'exposition.

MAINS : Utiliser des gants de protection contre les produits chimiques pour prévenir le contact avec la peau.

CONTRÔLE DES VAPEURS : Utiliser avec une ventilation suffisante. Lorsque utilisé à l'extérieur, rester éloigné de l'entrée d'air du bâtiment ou fermer et sceller les entrées pour empêcher le produit de pénétrer dans le bâtiment.

SECTION IX : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide
APPARENCE : Liquide brun foncé avec faible odeur de pétrole
SEUIL DE L'ODEUR : Non disponible
pH (sol. 1%/eau) : Neutre
DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : Non disponible
PRESSION DE VAPEUR (20°C) : < 0,001 kPa (< 0,01 mm Hg)
VITESSE D'ÉVAPORATION (acétate N'Butyle = 1) : 0,36 (eau)
POINT D'ÉBULLITION/CONDENSATION : 100°C (212°F)
POINT DE FUSION/CONGÉLATION : Peut commencer à se solidifier à 0°C (32°F) selon les données de : Eau
DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) : Moyenne pondérée : 1,19
SOLUBILITÉ : Partiellement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude
CONTENU EN COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (C.O.V.) : Non disponible
VOLATILITÉ : Non disponible
VISCOSITÉ : Non disponible
LogK_{ow} : Non disponible

SECTION X : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ : Ce produit est stable.

CONDITIONS D'INSTABILITÉ : Aucune connue.

INCOMPATIBILITÉ AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES :

Réactif avec des agents oxydants (nitrate, chlorate et peroxyde), les acides forts et les bases fortes.

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION : Non disponible.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

AUTRES EFFETS TOXIQUES SUR LES HUMAINS

Dangereux en cas d'inhalation (irritant pour les poumons). Légèrement dangereux en cas de contact avec la peau (irritant), de contact avec les yeux (irritant), d'ingestion. Non sensibilisant pour la peau.

REMARQUE SPÉCIALE SUR LA TOXICITÉ POUR LES ANIMAUX

Non disponible.

REMARQUES SPÉCIALES SUR LES EFFETS CHRONIQUES SUR LES HUMAINS

Ce produit contient des substances pouvant être nuisibles à la santé humaine mais le risque d'exposition à ces substances, dans les conditions d'utilisation normales, est jugé négligeable.

SECTION XII : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

Empêcher le produit ou l'eau d'incendie de s'infiltrer dans les égouts pluviaux ou sanitaires, les lacs, les rivières, les ruisseaux ou les voies d'eau publiques. Bloquer l'accès vers les drains et les fossés. Selon la réglementation, les autorités provinciales, fédérales et d'autres agences peuvent exiger d'être mises au courant de l'incident. La zone du déversement doit être nettoyée et restaurée à son état original ou de façon à satisfaire les autorités. Ce produit peut être dommageable pour la vie aquatique.

DBO ET DCO : Non disponible.

BIODÉGRADABLE/OCDE : Non disponible.

MOBILITÉ : Non disponible.

PRODUITS DE DÉGRADATION : Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau, des oxydes d'azote (NO, NO₂).

TOXICITÉ DES PRODUITS DE BIODÉGRADATION : Non disponible

REMARQUE SPÉCIALE SUR LES PRODUITS DE BIODÉGRADATION : Non disponible.

SECTION XIII : ÉLIMINATION DU PRODUIT

INFORMATION SUR LES DÉCHETS

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Consulter les autorités locales ou régionales.

SECTION XIV : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Ce produit n'est pas réglementé par DOT et TMD.

SECTION XV : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

- LIS :** Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans la Liste Intérieure des Substances (LIS – Canada).
- TSCA :** Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans le Toxic Substances Control Act Inventory (TSCA – États-Unis).
- Prop. 65 :** Ce produit ne contient pas des substances chimiques reconnues par l'État de la Californie comme causant le cancer ou de la toxicité reproductive.

SECTION XVI : RENSEIGNEMENTS DIVERS

GLOSSAIRE

- ASTM :** American Society for Testing and Materials (États-Unis)
- CAS :** Chemical Abstract Services
- DL₅₀/CL₅₀ :** Dose létale et concentration létale les moins élevées publiées
- DOT :** Department of Transportation (États-Unis)
- EPA :** Environmental Protection Agency (États-Unis)
- NIOSH :** National Institute for Occupational Safety and Health (États-Unis)
- OCDE :** Organisation de coopération et de développement économiques
- RCRA :** Resource Conservation and Recovery Act (États-Unis)
- SGH :** Système Général Harmonisé
- TMD :** Transport des marchandises dangereuses (Canada)
- TLV-TWA :** Valeur limite d'exposition – Moyenne pondérée en fonction du temps

Références :

- (1) Fiche de données de sécurité du fabricant.
- (2) CHEMINFO (2015) Canadian Centre of Occupational Health and Safety, Hamilton (Ontario) Canada

Numéro de la FDS : CA U DRU SS FS 129

Pour plus de renseignements : 1 800 567-1492

Les fiches de données de sécurité de RESISTO sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.resisto.ca

Justification de la mise à jour :

- Format SGH.

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.